



Roulons En Ville à Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE
Tél. 06 04 13 18 23
revv@laposte.net
<http://revv-valence.org>



Septembre 2010
Tirage à 600 exemplaires

REVV...eries

DESTINATAIRE



DESTINATAIRE

Semaine européenne de la mobilité

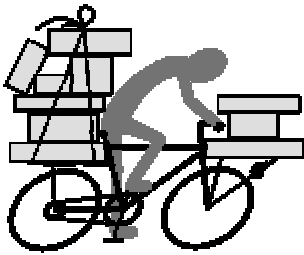
Du 16 au 22 septembre, elle remplace la défunte « journée sans voiture » (sans doute trop contraignante) C'est une manifestation organisée depuis 2002, pour promouvoir des transports alternatifs à la voiture individuelle, afin de préserver la santé ainsi que la qualité de vie des Européens et de lutter contre le changement climatique, la pollution atmosphérique et le bruit. Cette année, en France, cette manifestation a été baptisée « semaine de la mobilité et de la sécurité routière ». En 2009, elle s'appelait encore « semaine de la mobilité durable ». Le mot « durable » a disparu.

REVV préférerait proposer toute l'année des « journées sans voiture », avec une fois par an un jour festif appelé « journée avec voitures », l'occasion de se rappeler l'ambiance sympathique des embouteillages, les doux vrombissements des moteurs et le parfum suave des gaz d'échappement.

En attendant la réalisation de ce REVV, de nombreuses activités vous sont proposées :

- jeudi 16 septembre, à 20 heures, à la Maison du Vélo : **diaporama « la place du vélo en ville au Japon »** présenté par Albert Cessieux.
- vendredi 17 septembre, à 16h30 : **jeu « je fais mes courses à vélo »**.
- samedi 18 septembre, de 15h à 18h : ouverture exceptionnelle de la Maison du Vélo.
- dimanche 19 septembre : **tour de l'agglomération à vélo**, balade à la journée avec départ à 9h30 du kiosque Peynet.
- mercredi 22 septembre sur les boulevards de Valence : **stand info, marquage gratuit pour les jeunes, contrôle technique des vélos**.
- mercredi 22 septembre, à 20 h et 21 h, à la Maison du Vélo : **lecture de textes sur le vélo** par Gisèle Daspres.
- lundi 30 septembre, à la Maison du Vélo, présentation de la **vélo-école** aux élus et à la presse.

La semaine de la mobilité marque le début de l'opération « **je fais mes courses à vélo** » : communication, prêt de sacoches et de caddies à la Maison du Vélo.



Faites vos courses à vélo

Nous pensons, pour la plupart, que la voiture reste généralement indispensable, notamment pour faire nos courses au supermarché ou à l'épicerie du coin. L'argument semble imparable : « comment je fais pour rapporter mes courses chez moi sans ma voiture ? » Traduction : le vélo c'est sympa mais cela ne permet pas de faire les sacrosaintes courses du samedi à l'hyper situé, bien entendu, en périphérie.

Et pourtant, faire ses courses quotidiennes ou hebdomadaires en vélo, c'est possible, économique et pratique ! De plus, il est très facile d'adapter son vélo pour lui permettre de porter des charges moyennes ou lourdes.

Pour le démontrer, REVV organise :

- un **jeu-test**, le 17 septembre, dans le cadre de la semaine de la mobilité,
- un grand jeu, **je fais mes courses à vélo**, du 6 au 16 octobre, en partenariat avec les commerçants du centre ville.

Règlement du jeu-test du 17 septembre :

Principe : A 17 h, au moment du départ, les participants se verront remettre une liste d'achats à effectuer, commune à tous les concurrents. Le but est d'aller en ville pour réaliser ces achats le plus rapidement possible. Le gagnant est le premier qui revient au point de départ avec la liste complète. Cette liste, tenue secrète jusqu'au moment du départ, contiendra une dizaine d'articles divers choisis de manière à obliger les concurrents à passer chez, au moins, 7 commerçants différents.

Objectif : Le but de ce jeu est de montrer l'intérêt pratique du vélo en ville, qui permet de faire ses courses très rapidement et sans problème de stationnement (avec un bon antivol).

Equipement : Les participants seront mis à égalité car ils devront utiliser les vélos mis à disposition (vélos destinés à la location longue durée, plus légers, prêtés par Libélo), avec les sacoches et les gilets REVV. Le but est aussi de créer une homogénéité d'apparence afin que le groupe soit remarqué par les passants en ville.

Inscription : Le nombre de vélos mis à disposition étant limité à 15, les inscriptions se feront suivant deux groupes :

groupe 1 : participants qui seront équipés de vélos Libélo et de sacoches REVV, limité à 15 (les premiers inscrits)

groupe 2 : participants supplémentaires, avec leur propre équipement, limité à 15, sans garantie de rachat du panier par REVV.

Heure et lieu : Les participants sont attendus dès 16 heures, à la Maison du Vélo, pour un départ à 17 heures. Le lieu d'arrivée, en centre-ville, sera précisé avant le départ.

Participation aux frais : La liste des courses, composées d'articles de consommation courante et laissant des marges de liberté pour tenir compte des goûts et habitudes de chacun, correspond à un panier standard, de sorte que les articles achetés pourront normalement être consommés par les participants. Néanmoins, REVV s'engage à reprendre, à hauteur de 30 euros, les achats de ceux qui ne souhaitent pas les conserver.

Lot : Le gagnant se verra offrir son panier de courses.

Ce jeu est ouvert à tous. **Attention**, le nombre de participants est limité à 15.

Les inscriptions se feront à la Maison du Vélo, sur revv@laposte.net ou au 09 52 40 63 34 / 06 73 75 19 53.

« Je fais mes courses à vélo » du 6 au 16 octobre

Les bulletins de participation seront disponibles à la Maison du Vélo (ou sur www.revv-valence.org) et chez les commerçants du centre-ville partenaires de l'opération, repérables par un macaron « *mon commerçant, mon environnement* ».

Les cyclistes participant au jeu feront tamponner leur bulletin (qui comporte 12 cases), au moment de leur passage en caisse chez ces commerçants.

Les bulletins remplis seront déposés à la Maison du Vélo, avant le 16 octobre 2010, à 17 heures (dans la boîte aux lettres, en dehors des heures d'ouverture).

REVV offrira des cadeaux aux gagnants désignés par tirage au sort.

Les bulletins qui comporteront 6 tampons, ou plus, provenant des magasins de la rue des Alpes, feront l'objet d'un second tirage au sort, avec pour lot un vélo de ville offert par les commerçants de cette rue.

Nous recherchons des volontaires de tous âges acceptant d'être suivis, pendant la durée du jeu, par la presse locale. Merci de vous manifester.

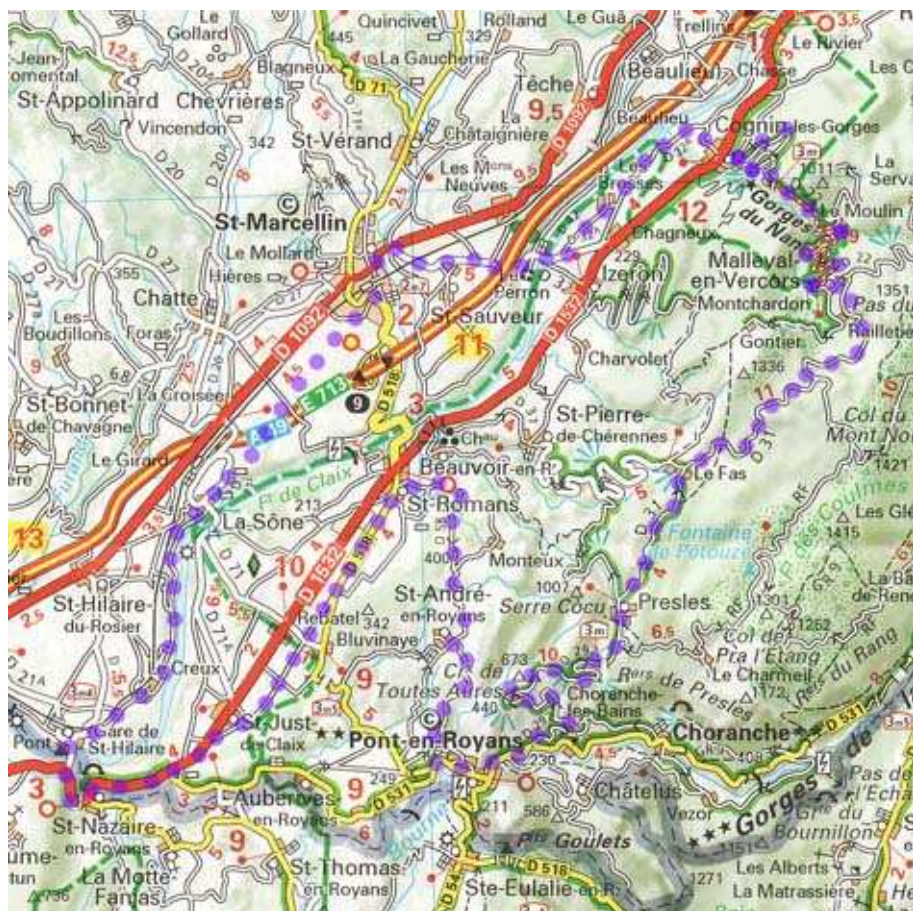
Bien entendu, plus il y aura de participants, plus il y aura de retombées médiatiques, plus le vélo sera reconnu comme un véritable moyen de transport et plus il aura sa place dans la ville.

Là encore, nous comptons sur vous tous pour participer et faire participer vos amis. Parlez-en autour de vous !

Avant le début de l'opération et, dès le 20 septembre, aux heures d'ouverture de la Maison du Vélo, l'équipe d'animateurs proposera aide et conseils pour l'équipement des bicyclettes : mise en place de porte-bagages et attache-remorque. En outre, des sacoches, un caddie ou une remorque seront mis à la disposition de tout cycliste qui en fera la demande (dans la limite des stocks).

Pascale

Une belle sortie dans le Vercors



Amis cyclotouristes, en empruntant de nouveaux itinéraires, vous retirerez la plus grande des satisfactions, celle d'être sortis des sentiers battus. Voici donc une balade au départ de Saint Nazaire-en-Royans. A l'entrée du village, traversez le pont sur l'Isère et prenez la petite route à droite qui domine la rivière. A La Sône, prenez en face pour remonter sur le plateau. Traversez Saint Marcellin, direction Grenoble puis, dans Saint Sauveur, au feu, prenez à droite, direction Le Perron. Prenez le vieux pont suspendu et avant d'arriver sur la grande route, empruntez, à gauche, la D22A pour rejoindre Cognin. Mettez (presque) tout à gauche et élansez-vous dans les magnifiques gorges du Nan. La route est ombragée, étroite mais peu fréquentée, la pente régulière de 7% et le revêtement d'excellente qualité. Dans la descente, vous traverserez le Faz et Presles, puis vous rejoindrez la belle route en balcon, bien exposée au sud, qui plonge sur Pont-en-Royans.

Un crochet s'impose pour admirer le pittoresque village de Saint André-en-Royans avant de rejoindre le point de départ.

Caractéristiques : longueur 80 km, dénivelé 1300 m.

Michel



Elle fait ses courses à vélo

Une sortie proposée par les cyclotouristes valentinois

dimanche 19 septembre 2010
 les Cyclotouristes Valentinois proposent
 une balade-découverte
 du cyclotourisme et du patrimoine
 départ groupé : 9h du gymnase Besson à Tain-l'Hermitage
 retour : 12h 30
 parcours de 30km environ, sans difficulté,
 accompagné par des membres du club
 (village de La Roche de Glun :
 bassin des Musards,
 pont suspendu de Tain)
 participation gratuite
 boissons à l'arrivée



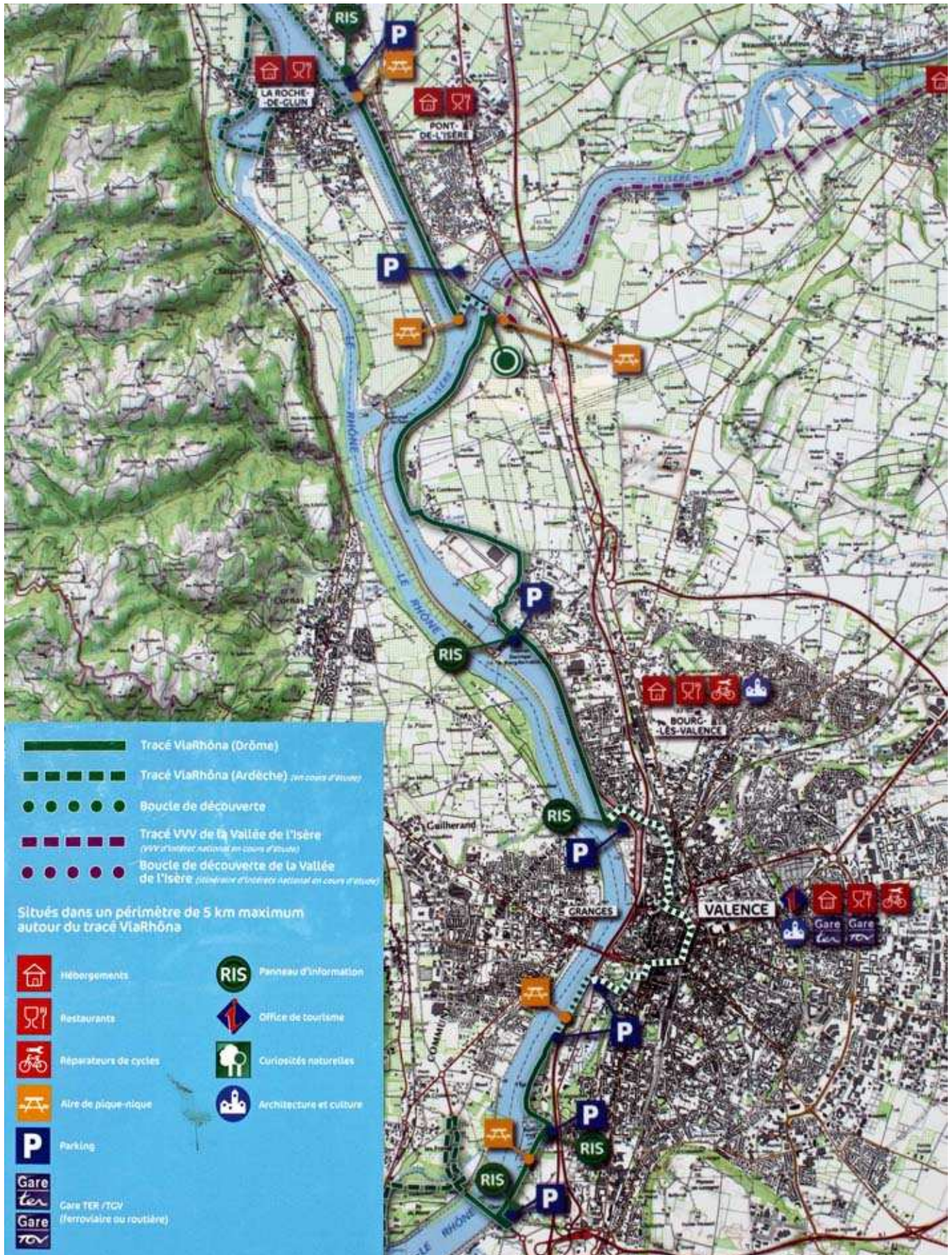
contacts !
 - 04 75 59 23 95
 - 06 81 23 06 60

Fête du cyclotourisme
 festival de l'Hermitage
 Cyclotouristes Valentinois



Via-Rhône

Véloroute voie verte
du Léman à la Méditerranée



Le 27 juin 2010 a eu lieu l'inauguration des parties de la véloroute-voie verte réalisées à cette date.

Oui, les travaux tant attendus de la Via-Rhône ont commencé en Drôme. Ceux qui pensaient que cette réalisation était une chimère se sont trompés! Les travaux sont engagés, les chaussées comme les passerelles et ouvrages divers.

Où en est-on aujourd'hui ?

Entre **St Rambert d'Albon et St Vallier** une belle section de 14 km en voie verte au bord du Rhône est ouverte. Elle assure la continuité avec les sections ouvertes dans la Loire et l'Isère soit 36 km de véloroute entre Condrieu et St Val-

lier. Elle est accessible en train, depuis les gares de St Clair des Roches, St Rambert d'Albon et St Vallier.

Entre **Tain et Valence**, plusieurs tronçons sont réalisés: 2 km sur le quai du Rhône à Tain, 1 km en stabilisé sur la digue CNR, au nord du pont de Roche de Glun, 2.5 km au sud du pont jusqu'à l'Isère, 7 km de l'Isère à Bourg les Valence, 2.5 km à l'Epervière. Cependant trois ouvrages non terminés ne permettent pas d'utiliser ce tronçon dans son ensemble : une paroi moulée qui doit être réalisée cet été par la CNR au nord du pont de Roche de Glun, la passerelle sur l'Isère et un ouvrage entre le passage sous l'A7 de la Comète et l'Epervière qui seront terminés au printemps



Entre Bourg et Pont d'Isère



La zone des Combeaux



Près du barrage de Bourg



Au nord de l'Epervière



Au port de l'Epervière



Au port de l'Epervière

2011.

Les travaux se poursuivent entre Tain et Valence, La Voulte et le Pouzin, Montélimar et Châteauneuf du Rhône, la partie Drômoise de l'itinéraire sera alors achevée. Côté Ardèche, un peu de retard il faudra patienter un peu pour se rendre compte des impacts de cet aménagement sur la vie quotidienne des riverains.

Les travaux réalisés aujourd'hui sont de très bonne qualité. Une voie en enrobé de 3 m de large déjà très appréciée par les rollers, mais elle le sera également par un grand nombre de gens qui ne font pas de vélo aujourd'hui parce qu'il ont peur de se confronter au trafic automobile. Les cyclistes du quotidien également l'apprécieront beaucoup : enfin un espace où ils pourront rouler en sécurité même quand il pleut.

L'aménagement de haltes agréables et enfin une signalisation de l'itinéraire qui, même si elle anticipe un peu sur les mises en service, montre que c'est bien parti !

Attention, suivez bien les informations sur les mises en service dans la presse ou sur notre site internet af3v.org pour éviter les surprises. Par exemple nous vous déconseillons d'emprunter le pont sur l'Isère de la RN7, un peu de patience...

On peut regretter quelques points comme le contournement de la zone des Combeaux, juste au moment où, en venant de Tain, on commence à bien voir la montagne et le château de Crussol. La raison invoquée par la CNR est de ne pas gêner la sécurité du chargement de péniches alors que partout, dans des situations similaires, les entreprises utilisent des tapis transporteurs qui permettent de régler le problème sans risque.

Le département réalise là une très belle opération. C'est sa première réalisation pour tous les cyclistes. Jusqu' alors il se limitait à satisfaire les cyclos plutôt sportifs. Espérons, qu'à la lumière de l'intérêt que va remporter cette réalisation, le département s'engagera rapidement vers un vrai Schéma cyclable départemental que nous attendons tous.

En parcourant Via-Rhône, vous vous rendrez compte combien c'est agréable tout ce que l'on peut observer au bord du Rhône, vous redécouvrirez les villes que l'on traverse. Les communes découvriront qu'elles ont tout intérêt à aménager les meilleurs accès possibles, aussi bien pour permettre à leurs concitoyens d'y accéder à vélo, mais aussi de s'y arrêter, d'aller boire un coup, ou d'y acheter son pain et ses croissants !

Albert



Mode d'emploi

Depuis le début de l'été, deux tronçons sont utilisables à Valence, au nord et au sud de l'agglomération :

- au sud, du pont des Lômes au pont du chemin de l'Épervière qui enjambe l'autoroute,
- au nord, du quartier de Girodet jusqu'au confluent de l'Isère, au sud de Pont d'Isère.

Il est prévu de traverser l'agglomération par l'avenue de la Comète, le Champ de Mars, la voie bus des boulevards, le boulevard du Cire, le boulevard du Général De Gaulle, la rue Gay Lussac. On attendait que la totalité de cet itinéraire fasse l'objet d'aménagements spécifiques aux vélos (site propre, pistes ou bandes cyclables) avec un balisage suffisant. Ce n'est pas encore le cas. Les cyclistes devront-ils attendre 10 ans l'enterrement de l'autoroute pour bénéficier d'un aménagement à la hauteur des enjeux ?

Michel



Au sud Via-Rhône passe en Ardèche en empruntant le pont des Lômes : réalisation prévue pour 2013.

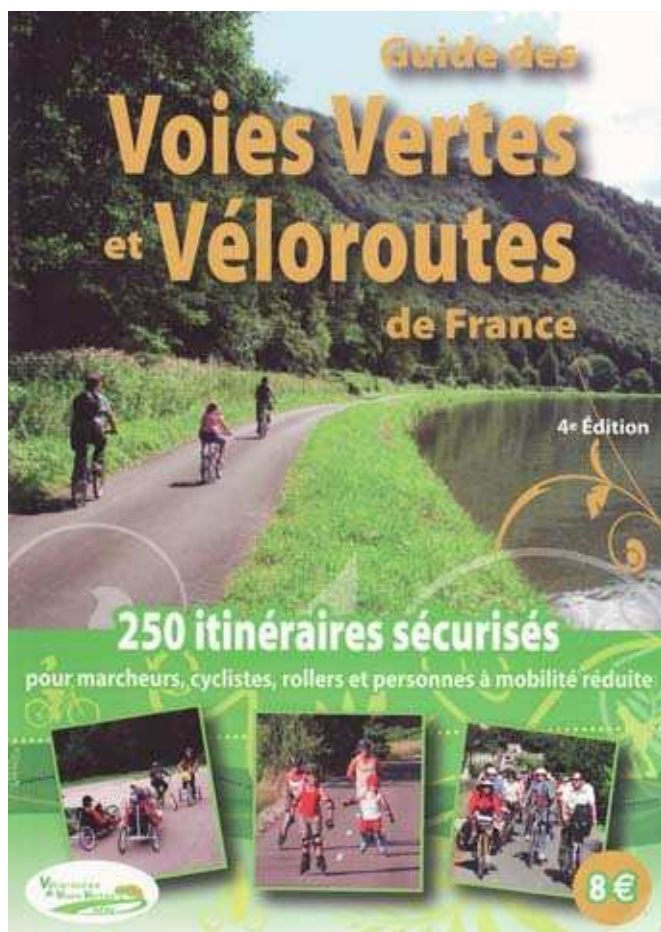


Aménagé en 2011, ce quai le long de l'autoroute, permettra d'atteindre le parc Jouvet en venant du sud.



Construite en 2011, la passerelle sur l'Isère permettra de continuer vers La Roche de Glun.

Guide des voies vertes et véloroutes de France



L'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes) édite le guide des voies vertes et véloroutes de France. Il présente 250 itinéraires classés par région et département, soit près de 11 000 km d'aménagements, 6 000 km en voie verte et 5 000 km de véloroute.

Ce recensement national des voies vertes et véloroutes a été fait par des utilisateurs, les militants des associations locales de l'AF3V qui ont parcouru ces aménagements et collecté les informations.

Le guide donne une description succincte de chaque itinéraire et précise la qualité de l'aménagement ainsi que l'accessibilité aux rollers. Il indique, également, comment trouver l'itinéraire, comment y accéder par les transports en commun et où se procurer les cartes détaillées existantes.

Ce guide, qui tient dans une poche ou une sacoche, est le complément indispensable au site internet de l'AF3V.

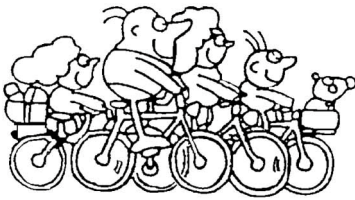
Vous le trouverez au prix de 8 €

- à la Maison du Vélo à Valence, 1 rue Michel Servet,
- à la Maison de la Presse, 8 place Aristide Briand,
- chez Carbone Zéro, 24 rue Denis Papin.

Albert

L'adhésion 2010, c'est encore temps !

Grâce aux bénévoles qui animent l'association mais aussi grâce au soutien des adhérents, toujours plus nombreux, qui donnent à l'association sa légitimité face aux décideurs politiques, REVV a obtenu, depuis sa création, des progrès indéniables et continue à défendre la place du vélo en ville et plus largement à promouvoir le partage de la rue entre tous les utilisateurs.



Départ des balades au Champ de Mars, devant le kiosque Peynet (Valence)

Elles sont gratuites, sauf celles encadrées par Valence Ville d'Art et d'Histoire.

Pas d'inscription préalable, il suffit d'être au rendez-vous.

Renseignements à REVV (Roulons En Ville à Vélo) au 06 04 13 18 23.

Judi 16 septembre à 20 h :

Vendredi 17 septembre à 16 h 30 :

Samedi 18 septembre de 15 h à 18 h :

Dimanche 19 septembre à 9 h 30 :

Mercredi 22 septembre :

Mercredi 22 septembre à 20 h :

Lundi 30 septembre à la maison du vélo :

Samedi 2 octobre, de 15 h à 17 h :

Dimanche 17 octobre à 9 h 30 :

Samedi 6 novembre, de 15 h à 17 h :

Dimanche 18 novembre à 10 h :

Dimanche 6 février à 10 h :

à la maison du vélo, diaporama sur la place du vélo en ville au Japon.

jeu « je fais mes courses à vélo ».

ouverture exceptionnelle de la maison du vélo.

tour de l'agglomération valentinoise (pique-nique).

sur les boulevards stand info, marquage gratuit pour les jeunes, contrôle technique.

à la maison du vélo, lecture de textes sur le vélo.

présentation de la vélo-école aux élus et à la presse.

marquage bicycode®, à la maison du vélo.

circuit bourcain, avec arrêt à Graine de Cocagne.

marquage bicycode®, à la maison du vélo.

du chemin des contrebandiers aux canaux.

les rives ardéchoises.



Vélocité, la revue du cycliste urbain. Abonnez-vous à la revue Vélocité : vous y trouverez toute l'actualité sur le vélo urbain et son développement, sur les enjeux, les politiques engagées, les aménagements cyclables et sur l'évolution de la législation, tout cela vu du côté des usagers, avec des conseils pratiques et indispensables.

> Bulletin d'abonnement Vélocité

▶▶▶ Abonnement individuel et associations :

1 an • 16 euros (5 numéros) - 2 ans • 32 euros (10 numéros)

▶▶▶ Abonnement administrations, collectivités et entreprises :

1 an • 30 euros (5 numéros) - 2 ans • 60 euros (10 numéros)

N° d'abonné(e) :

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

M@il : Tél :

(facultatif) Profession : Année de naissance :

Ci-joint un chèque de euros à l'ordre de FUBicy - à renvoyer à : FUBicy - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg

Bulletin d'adhésion 2010 à REVV

Adhérent

Nom :

Rue :

Téléphone :

Année de naissance :

Prénom :

Portable :

Conjoint

Nom :

Code postal :

Courriel :

Année de naissance :

Prénom :

Ville :

Pour préserver l'environnement, je ne souhaite pas recevoir l'édition papier du REVVeries, je le téléchargerai sur le site de REVV

Cotisation

Individuelle à 8 €

Familiale à 12 €

Etudiant ou chômeur à 5 €

Dons et soutiens€

Veillez trouver ci-joint mon règlement de euros par chèque à l'ordre de REVV

NB : L'adhésion donne droit à un marquage gratuit contre le vol, pensez à en profiter !

Complétez ce bulletin et retournez le une fois complété (avec votre chèque) à :

Michel Bellenger - REVV
56 allée Le Corbusier
26 000 VALENCE

Activités de REVV

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV (facultatif) :

Permanences à la maison du vélo, un après midi par semaine ou par mois (rayer la mention inutile)

Autres suggestions :

Nouveaux contre-sens et bandes cyclables



Rue des Moulins



Rue de la Cécile



Pont de la Cécile





Maison du vélo
 1 rue Michel Servet
 Permanences le lundi et jeudi après-midi et tous les 1^{ers} samedi du mois de 15H à 18H.

REVV et ses bénévoles vous proposent :
 Marquage Bicycode contre le vol des vélos
 Bourse aux vélos permanente
 Atelier vélo : outillage et conseils
 Vélo - école
 Plans de déplacements et itinéraires
 Conseils contre le vol (tests antivols)
 Récupération de vieux vélos et recyclage
 Contrôles techniques
 Equipements de sécurité (gilets, brassards)
 Documentation sur le vélo



Depuis le dernier REEVeries, deux nouvelles stations de LIBELLO, à Latour-Maubourg et à L'Epervière. Si la première était programmée dès l'origine, la seconde a été installée à la place de celle prévue boulevard Laffemas. Les REVVeurs souhaitent que les étudiants de l'agglo puissent profiter de ce service et que le réseau s'étende rapidement à la périphérie, en commençant par les zones à fort potentiel comme l'hôpital de Valence.

Michel



Vercors : une année noire pour les (cyclo)touristes !

Toutes les plus belles routes touristiques du Vercors doivent-elles être fermées ?

C'est la question que tout le monde se pose cette année.

Le col de la Bataille est resté fermé depuis 2009, à la suite d'un éboulement et sa réouverture promise pour le 15 juin se fait toujours attendre.

La route de la Combe Laval est restée fermée trois mois au

lieu des deux mois annoncés.

Dans le département de l'Isère, le tunnel du Mortier reste inaccessible. Les routes de la gorge de la Bourne et la route des Ecouges ont été fermées plusieurs fois. Enfin les Grands Goulets restent fermés, les cyclistes étant condamnés à emprunter la bande cyclable, trop étroite du tunnel.

Michel

